

NOTE DE SERVICE

N° 98-072-B du 12 mai 1998

NOR : BUD R 98 00072 N

Texte publié au BOCP

COMPTABILITÉ AUXILIAIRE DES DÉPENSES DE L'ÉTAT - BUDGET GÉNÉRAL - NOMENCLATURE ET CODES DIVERS - GESTION 1998.

ANALYSE

Nomenclature des dépenses après ordonnancement - Mise à jour n° 1 des fascicules blancs intitulés « Budget de 1998 » - Nomenclature d'exécution - Dépenses civiles du budget général des comptes d'affectation spéciale et dépenses militaires.

Date d'application : 12/05/1998

MOTS-CLÉS

COMPTABILITÉ ; ADMINISTRATION DE L'ÉTAT ; DÉPENSE ; BUDGET ;
NOMENCLATURE ; COMPTABILITÉ AUXILIAIRE

DOCUMENTS À ANNOTER

Néant

DOCUMENTS À ABROGER

Néant.

DESTINATAIRES POUR APPLICATION

ACT	RGP	PGT	TPGR	TPG	DOM	TGAP	TGC	TGE	TGCST	RF	TOM	CPE
CSE	PGA	ACSR	DF	IP	SIA	RIEP	DP	DD	DSF	AAPP	FPTA	

DIFFUSION

CS 9

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Sous-direction C - Bureau C1

La présente note de service a pour objet de faire connaître aux comptables les modifications à apporter à la nomenclature d'exécution des dépenses payables après ordonnancement du budget général et de certains comptes spéciaux du Trésor au titre du premier trimestre de la gestion 1998.

En cas de difficultés, s'adresser au Bureau C1 - Téléphone : 01-53-18-98-22.

LE DIRECTEUR DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Pour le Directeur de la Comptabilité Publique

LE DIRECTEUR ADJOINT

CHARGÉ DE LA SOUS-DIRECTION C

ALAIN BONEL

NOMENCLATURE D'EXÉCUTION DES DÉPENSES PAYABLES APRÈS ORDONNANCEMENT

Les modifications contenues dans les pages suivantes sont à annoter sur les fascicules blancs diffusés dans la série annuelle des documents budgétaires et intitulés :

« Budget de 1998 - Nomenclature d'exécution - Dépenses civiles du budget général et des comptes d'affectation spéciale et dépenses militaires ».

CULTURE ET COMMUNICATION

(Code 02)

Rubriques à ajouter

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
02-20	34-98	32		Institut de formation des bibliothécaires.
				<i>Matériel et fournitures</i>
			11	Mobilier.
			12	Matériel technique.
			13	Fournitures de bureau.
			14	Entretien et réparation de matériel.
			15	Location de matériel.
			16	Transport de matériel.
			17	Abonnement et documentation.
			18	Autres matériels et fournitures.
				<i>Achats de services et autres dépenses</i>
			21	Frais de correspondance.
			23	Etudes et honoraires.
			24	Travaux d'impression.
			25	Frais de réception.
			26	Frais de représentation sur justificatif.
			27	Indemnités représentatives de frais sur justificatif.
			28	Télécommunications (voix, fax).
			29	Autres dépenses.
				<i>Locaux</i>
			31	Locations immobilières.
			32	Agencements, installations.
			33	Entretien immobilier.
			34	Energie, eau.
			35	Nettoyage des locaux.
			36	Gardiennage.
			37	Impôts relatifs à l'immobilier.
			38	Autres charges.

CULTURE ET COMMUNICATION

(Code 02)

Rubriques à ajouter

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
02-20	34-98	32		<i>Véhicules</i>
			41	Achats de véhicules de liaison.
			42	Achats d'autres véhicules.
			43	Entretien, outillage et fournitures.
			44	Carburants, lubrifiants.
			45	Location de véhicules.
				<i>Déplacements temporaires</i>
			51	Déplacements en métropole (repas et nuitées).
			52	Déplacements en métropole (utilisation du véhicule personnel).
			53	Déplacements en métropole (autres moyens).
			55	Déplacements outre-mer.
			56	Déplacements à l'étranger.
				<i>Autres déplacements</i>
			61	Changement de résidence (frais de transport).
			62	Changement de résidence (indemnités de déménagement en métropole).
			63	Changement de résidence (indemnités de déménagement DOM-TOM).
			64	Changement de résidence (indemnités de déménagement à l'étranger).
			65	Transports liés aux congés bonifiés.
				<i>Télécommunications et informatique (T.I.)</i>
			91	Achat de matériel.
			92	Location ou crédit bail de matériel.
			93	Coûts de réseaux de télécommunication.
			94	Entretien de matériel.
			95	Logiciels.
			96	Prestations de service.
			98	Fournitures, documentation et autres dépenses.

CULTURE ET COMMUNICATION

(Code 02)

Rubriques à ajouter

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
02-20	34-98	41		Musée d'Orsay
				<i>Matériel et fournitures</i>
			11	Mobilier.
			12	Matériel technique et scientifique.
			13	Fournitures de bureau.
			14	Entretien et réparation de matériel.
			15	Location de matériel.
			16	Transports de matériel et d'oeuvres.
			17	Abonnement et documentation.
			18	Habillement, textiles.
			19	Autres matériels et fournitures.
				<i>Achats de services et autres dépenses</i>
			21	Frais de correspondance.
			22	Publicité et communication.
			23	Etudes, honoraires, cachets aux artistes.
			24	Travaux de conception graphique et d'impression.
			25	Frais de réception.
			26	Frais de représentation sur justificatif.
			28	Télécommunications (voix, fax).
			29	Autres dépenses.
				<i>Locaux</i>
			31	Locations immobilières.
			32	Agencements, installations.
			33	Entretien immobilier.
			34	Energie.
			35	Nettoyage des locaux.
			36	Entretien des jardins.
			37	Impôts relatifs à l'immobilier.
			38	Eau.
			39	Autres charges.

CULTURE ET COMMUNICATION

(Code 02)

Rubriques à ajouter

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
02-20	34-98	41		<i>Véhicules</i>
			41	Achats de véhicules de liaison.
			42	Achats d'autres véhicules.
			43	Entretien, outillage et fournitures.
			44	Carburants, lubrifiants.
			45	Locations de véhicules.
				<i>Déplacements temporaires</i>
			51	Déplacements en métropole (repas et nuitées).
			52	Déplacements en métropole (utilisation du véhicule personnel).
			53	Déplacements en métropole (autres moyens).
			55	Déplacements outre-mer.
			56	Déplacements à l'étranger.
				<i>Autres déplacements</i>
			61	Changement de résidence (frais de transport).
			62	Changement de résidence (indemnités de déménagement en métropole).
			63	Changement de résidence (indemnités de déménagement DOM-TOM).
			64	Changement de résidence (indemnités de déménagement à l'étranger).
			65	Transports liés aux congés bonifiés.
			71	Acquisitions de films, produits multimédia, numérisation.
			72	Achats de livres de bibliothèque.
				<i>Télécommunications et informatique (T.I.)</i>
			91	Achat de matériel.
			92	Location ou crédit-bail de matériel.
			94	Entretien de matériel.
			95	Logiciels.
			96	Prestations de service.
			98	Fournitures, documentation et autres dépenses.

CULTURE ET COMMUNICATION

(Code 02)

Rubriques à ajouter

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
02-20	34-98	43		Galeries nationales du Grand Palais
				<i>Matériel et fournitures</i>
			11	Mobilier.
			12	Matériel technique et scientifique.
			13	Fournitures de bureau.
			14	Entretien et réparation de matériel.
			15	Location de matériel.
			16	Transports de matériel et d'oeuvres.
			17	Abonnement et documentation.
			18	Habillement, textiles.
			19	Autres matériels et fournitures.
				<i>Achats de services et autres dépenses</i>
			21	Frais de correspondance.
			22	Publicité et communication.
			23	Etudes, honoraires, cachets aux artistes.
			24	Travaux de conception graphique et d'impression.
			25	Frais de réception.
			26	Frais de représentation sur justificatif.
			28	Télécommunications (voix, fax).
			29	Autres dépenses.
				<i>Locaux</i>
			31	Locations immobilières.
			32	Agencements, installations.
			33	Entretien immobilier.
			34	Energie.
			35	Nettoyage des locaux.
			36	Entretien des jardins.
			37	Impôts relatifs à l'immobilier.
			38	Eau.
			39	Autres charges.

CULTURE ET COMMUNICATION

(Code 02)

Rubriques à ajouter

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
02-20	34-98	43		<i>Véhicules</i>
			41	Achats de véhicules de liaison.
			42	Achats d'autres véhicules.
			43	Entretien, outillage et fournitures.
			44	Carburants, lubrifiants.
			45	Locations de véhicules.
				<i>Déplacements temporaires</i>
			51	Déplacements en métropole (repas et nuitées).
			52	Déplacements en métropole (utilisation du véhicule personnel).
			53	Déplacements en métropole (autres moyens).
			55	Déplacements outre-mer.
			56	Déplacements à l'étranger.
				<i>Autres déplacements</i>
			61	Changement de résidence (frais de transport).
			62	Changement de résidence (indemnités de déménagement en métropole).
			63	Changement de résidence (indemnités de déménagement DOM-TOM).
			64	Changement de résidence (indemnités de déménagement à l'étranger).
			65	Transports liés aux congés bonifiés.
			71	Acquisitions de films, produits multimédia, numérisation.
			72	Achats de livres de bibliothèque.
				<i>Télécommunications et informatique (T.I.)</i>
			91	Achat de matériel.
			92	Location ou crédit-bail de matériel.
			94	Entretien de matériel.
			95	Logiciels.
			96	Prestations de service.
			98	Fournitures, documentation et autres dépenses.

CULTURE ET COMMUNICATION

(Code 02)

Rubriques à ajouter

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
02-20	34-98	44		Autres services des musées <i>Matériel et fournitures</i> 11 Mobilier. 12 Matériel technique et scientifique. 13 Fournitures de bureau. 14 Entretien et réparation de matériel. 15 Location de matériel. 16 Transports de matériel et d'oeuvres. 17 Abonnement et documentation. 18 Habillement, textiles. 19 Autres matériels et fournitures. <i>Achats de services et autres dépenses</i> 21 Frais de correspondance. 22 Publicité et communication. 23 Etudes, honoraires, cachets aux artistes. 24 Travaux de conception graphique et d'impression. 25 Frais de réception. 26 Frais de représentation sur justificatif. 28 Télécommunications (voix, fax). 29 Autres dépenses. <i>Locaux</i> 31 Locations immobilières. 32 Agencements, installations. 33 Entretien immobilier. 34 Energie. 35 Nettoyage des locaux. 36 Entretien des jardins. 37 Impôts relatifs à l'immobilier. 38 Eau. 39 Autres charges.

CULTURE ET COMMUNICATION

(Code 02)

Rubriques à ajouter

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
02-20	34-98	44		<i>Véhicules</i>
			41	Achats de véhicules de liaison.
			42	Achats d'autres véhicules.
			43	Entretien, outillage et fournitures.
			44	Carburants, lubrifiants.
			45	Locations de véhicules.
				<i>Déplacements temporaires</i>
			51	Déplacements en métropole (repas et nuitées).
			52	Déplacements en métropole (utilisation du véhicule personnel).
			53	Déplacements en métropole (autres moyens).
			55	Déplacements outre-mer.
			56	Déplacements à l'étranger.
				<i>Autres déplacements</i>
			61	Changement de résidence (frais de transport).
			62	Changement de résidence (indemnités de déménagement en métropole).
			63	Changement de résidence (indemnités de déménagement DOM-TOM).
			64	Changement de résidence (indemnités de déménagement à l'étranger).
			65	Transports liés aux congés bonifiés.
			71	Acquisitions de films, produits multimédia, numérisation.
			72	Achats de livres de bibliothèque.
				<i>Télécommunications et informatique (T.I.)</i>
			91	Achat de matériel.
			92	Location ou crédit-bail de matériel.
			94	Entretien de matériel.
			95	Logiciels.
			96	Prestations de service.
			98	Fournitures, documentation et autres dépenses.

CULTURE ET COMMUNICATION

(Code 02)

Rubriques à modifier

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
02-5	31-03	12	55	Indemnité spéciale allouée aux conservateurs de bibliothèques et du directeur de la bibliothèque publique d'information et indemnité scientifique pour les membres du corps de la conservation du patrimoine. Autres musées nationaux.
02-20	34-98	42		

AGRICULTURE ET PÊCHE

(Code 03)

Rubriques à supprimer

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
03-23	37-12	68	18	Location et crédit-bail de matériel de reprographie.

AGRICULTURE ET PÊCHE

(Code 03)

Rubriques à ajouter

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
03-3	31-02	30	29	Indemnités forfaitaires pour travaux supplémentaires aux conducteurs automobiles.
03-13	34-97	31	01	Remboursement de dépenses (circulaire CD 3072 du 22 septembre 1994).
		32	01	Remboursement de dépenses (circulaire CD 3072 du 22 septembre 1994).
03-14		33	01	Remboursement de dépenses (circulaire CD 3072 du 22 septembre 1994).
		38	01	Remboursement de dépenses (circulaire CD 3072 du 22 septembre 1994).
		39	01	Remboursement de dépenses (circulaire CD 3072 du 22 septembre 1994).
03-23	37-12	69	18	Location et crédit-bail de matériel de reprographie.

AGRICULTURE ET PÊCHE

(Code 03)

Rubriques à modifier

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
03-24	43-23	10 21		Préparation à l'installation. Centres de formation d'apprentis et rénovation de l'apprentissage.

ÉQUIPEMENT, TRANSPORTS ET LOGEMENT :**V - TOURISME**

(Code 05)

Rubriques à ajouter

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
05-3	31-02	11	87	Indemnité exceptionnelle (Décret n° 97-215 du 10 mars 1997).
		21	87	Indemnité exceptionnelle (Décret n° 97-215 du 10 mars 1997).
05-5	33-90	30	14	Sécurité sociale - Agents titulaires détachés à l'étranger.

ÉDUCATION NATIONALE, RECHERCHE ET TECHNOLOGIE :

I - ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

Rubriques à supprimer

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
06-57	56-37	11		Etablissements régionaux d'enseignement adapté.
			41	Matériel informatique.
			42	Matériel technique.
			44	Matériel spécifique d'enseignement.

ÉDUCATION NATIONALE, RECHERCHE ET TECHNOLOGIE :

I - ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

(Code 06)

Rubriques à ajouter

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
06-29	34-97	20	01	Remboursement de dépenses (circulaire CD-3072 du 22 septembre 1994).
06-30		30	01	Remboursement de dépenses (circulaire CD-3072 du 22 septembre 1994).
06-41	37-20	50	01	Remboursement de dépenses (circulaire CD-3072 du 22 septembre 1994).
06-42		71	01	Remboursement de dépenses (circulaire CD-3072 du 22 septembre 1994).
		72	01	Remboursement de dépenses (circulaire CD-3072 du 22 septembre 1994).
06-51	43-02	15		Ecoles
			40	Emplois jeunes.
06-57	56-37	24		Etablissements régionaux d'enseignement adapté.
			41	Matériel informatique.
			42	Matériel technique.
			44	Matériel spécifique d'enseignement.

ÉDUCATION NATIONALE, RECHERCHE ET TECHNOLOGIE :

I - ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

(Code 06)

Rubriques à modifier

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
06-51	43-02	10		<i>Ecoles, lycées et collèges sous contrat Fonctionnement et dépenses pédagogiques : crédits déconcentrés.</i>

ÉCONOMIE, FINANCES ET INDUSTRIE :**II - SERVICES FINANCIERS**

(Code 07)

Rubriques à supprimer

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
07-8	31-92	10	10	Article unique. Rendement productivité - Indemnités pour travaux extraordinaires.

ÉCONOMIE, FINANCES ET INDUSTRIE
II - SERVICES FINANCIERS

(Code 07)

Rubriques à ajouter

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
07-8	31-92	11		Administration centrale.
			10	Rendement et productivité.
		12		Cour des comptes.
			10	Rendement et productivité.
		13		Chambres régionales des comptes.
			10	Rendement et productivité.
		14		Trésor public.
			10	Rendement et productivité.
		15		Direction générale des impôts.
			10	Rendement et productivité.
		16		Direction générale des douanes et des droits indirects.
			10	Rendement et productivité.
		17		Institut national de la statistique et des études économiques.
				Rendement et productivité.
07-28	34-92	11		Service de l'expansion économique.
			10	Rendement et productivité.
07-40	34-98	42		Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.
		51	01	Rendement et productivité.
07-55	37-94	43		Subventions.
			50	Transports liés au congés bonifiés.
				Remboursement de dépenses (circulaire CD-3072 du 22 septembre 1994).
				Frais irrépétibles.

ÉCONOMIE, FINANCES ET INDUSTRIE :

II - SERVICES FINANCIERS

(Code 07)

Rubriques à modifier

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
07-46	34-98	81		Service de l’expansion économique à l’étranger (dépenses des postes à l’étranger).

INTÉRIEUR ET DÉCENTRALISATION

(Code 09)

Rubriques à ajouter

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
09-10	31-42	10	35	Indemnité d'expertise versée aux personnels en fonction dans les laboratoires de la police nationale.
		30	21	Indemnité d'expertise versée aux personnels en fonction dans les laboratoires de la police nationale.
09-25	33-91	78		Police nationale - Emplois de proximité - Adjoints de sécurité.
			10	Prise en charge des trajets domicile - travail.
			21	Allocation d'adoption.
			22	Allocation pour jeune enfant.
			23	Allocation d'éducation spéciale.
			25	Allocations familiales.
			26	Allocations de parent isolé.
			27	Allocation parentale d'éducation.
			28	Allocation de rentrée scolaire.
			29	Allocation de soutien familial.
			31	Congés de longue durée.
			32	Autres risques maladie.
			40	Accidents de service.
			50	Accidents du travail.
			60	Contrôles médicaux obligatoires.
			72	Aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée et allocation de garde d'enfant à domicile dans les DOM.
			75	Congés de naissance ou d'adoption.
			76	Aide à la scolarité.
			79	Autres prestations familiales indexées sur le point fonction publique.

INTÉRIEUR ET DÉCENTRALISATION

(Code 09)

Rubriques à ajouter

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
09-10	33-91	78	81	Autres prestations sociales indexées sur le point fonction publique.
			82	Autres prestations sociales non indexées sur le point fonction publique.
09-28	34-01	40		<i>Déplacements temporaires</i>
			51	Déplacements en métropole (repas et nuitées).
			52	Déplacements en métropole (utilisation du véhicule personnel).
			53	Déplacements en métropole (autres moyens).
			54	Déplacements en métropole (régimes forfaitaires et spéciaux).
			55	Déplacements outre-mer.
			56	Déplacements à l'étranger.
09-55	37-10	10	01	Remboursement de dépenses (circulaire CD-3072 du 22 septembre 1994).

JUSTICE
(Code 10)
Rubriques à supprimer

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
10-10	31-52	22	31	Compléments de rémunérations visés à l'alinéa 3 de l'article 2 de la loi n° 85-1098 du 11 octobre 1985.
10-11	31-90	15	10	Personnels titulaires - Rémunérations principales.

JUSTICE
(Code 10)
Rubriques à ajouter

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
10-10	31-52	21	60	Indemnité forfaitaire spéciale (décret n° 66-668 du 3 septembre 1966 modifié).
		22	34	Indemnité d'exercice de missions des préfectures (décret n° 97-1224 du 26 septembre 1997).
10-39	34-98	93	01	Remboursement de dépenses (circulaire CD-3072 du 22 septembre 1994).
10-60	37-98	20	51	Déplacements en métropole (repas et nuitées).
			52	Déplacements en métropole (utilisation du véhicule personnel).
			53	Déplacements en métropole (autres moyens).
			54	Déplacements en métropole (régimes forfaitaires et spéciaux).
10-65	46-12	14	17	Indemnités allouées aux avocats et aux agréés dans la collectivité territoriale de Mayotte.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE :
II - SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE

(Code 15)

Rubriques à ajouter

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
15-3	31-02	30	72	Action de coordination interministérielle Vacations diverses non indexées sur le point de la fonction publique.
15-4	33-90	20	32	Action de coordination interministérielle Sécurité sociale - Ensemble des risques.
15-5	34-98	10	28	Télécommunications (voix, fax).
		30	28	Télécommunications (voix, fax).
15-6	34-98	70		Action de coordination interministérielle <i>Matériel et fournitures</i>
			11	Mobilier.
			12	Matériel technique.
			13	Fournitures de bureau.
			14	Entretien et réparation de matériel.
			15	Location de matériel.
			16	Transport de matériel.
			17	Abonnement et documentation.
			18	Autres matériels et fournitures.
				<i>Achats de services et autres dépenses</i>
			21	Frais de correspondance.
			23	Etudes et honoraires.
			24	Travaux d'impression.
			25	Frais de réception.
			26	Frais de représentation sur justifications.
			28	Télécommunications (voix, fax).
			29	Autres prestations de service.
				<i>Déplacements temporaires</i>
			51	Déplacements en métropole (repas et nuitées).
			52	Déplacements en métropole (utilisation du véhicule personnel).

SERVICES DU PREMIER MINISTRE :
II - SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE

(Code 15)

Rubriques à ajouter

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
15-6	34-98	70	53	Déplacements en métropole (autres moyens).
			54	Déplacements en métropole (régimes forfaitaires et spéciaux).
			55	Déplacements outre-mer.
			56	Déplacements à l'étranger.
				<i>Télécommunications et informatique (TI)</i>
			91	Achat de matériel.
			92	Location ou crédit-bail de matériel.
			93	Abonnements et communications (TI, téléphone et télex).
			94	Entretien de matériel.
			95	Logiciels.
			96	Prestations de service.
			97	Formation.

Rubriques à modifier

COMPTABILITÉ PUBLIQUE

ÉCONOMIE, FINANCES ET INDUSTRIE :**I - CHARGES COMMUNES**

(Code 20)

Rubriques à supprimer

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
20-5	12-05	40	10	Service de la dette de la Caisse nationale de l'industrie.
		50	10	Service de la dette de la Caisse nationale des banques.

ÉCONOMIE, FINANCES ET INDUSTRIE :

I - CHARGES COMMUNES

(Code 20)

Rubriques à ajouter

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
20-14	42-07	40	10	Convention fiscale franco-belge du 10 mars 1964.
20-15	44-75	20		Versements à divers organismes de protection sociale.
			10	Versements en application de l'article 52 de la loi du 31 décembre 1991 relative à la formation professionnelle et à l'emploi.
			20	Versements en application des articles L 241-6-1 et suivants du code de la sécurité sociale.
			40	Versements en application de l'article L 241-13 du code de la sécurité sociale.
			50	Versements en application de l'article 4 de la loi du 25 juillet 1994 tendant à favoriser l'emploi, l'insertion et les activités économiques dans les DOM, à Saint-Pierre-et-Miquelon et à Mayotte.
		30		Versements d'aides forfaitaires aux employeurs de personnes en contrats d'apprentissage et en contrats d'insertion en alternance.
			10	Unique.

ÉCONOMIE, FINANCES ET INDUSTRIE :**I - CHARGES COMMUNES**

(Code 20)

Rubriques à modifier

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
20-13	37-01	10		Remboursements à NATEXIS Banque.
20-16	44-98	32		NATEXIS Banque (ex Crédit national).
		38		NATEXIS Banque (ex BFCE).

ÉQUIPEMENT, TRANSPORTS ET LOGEMENT :**I - URBANISME ET SERVICES COMMUNS**

(Code 23)

Rubriques à ajouter

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
23-7	31-94	31	56	Indemnité de technicité du personnel de l'inspection médicale du travail et de la main d'oeuvre (IMTMO).
23-9	31-95	91	60	Indemnisation du chômage des agents non fonctionnaires de l'Etat.
23-20	34-97	10	01	Remboursements de dépenses (circulaire CD-3072 du 22 septembre 1994).
23-21		20	01	Remboursements de dépenses (circulaire CD-3072 du 22 septembre 1994).
			69	Autres prestations de services.
		30	01	Remboursements de dépenses (circulaire CD-3072 du 22 septembre 1994).
23-22		40	01	Remboursements de dépenses (circulaire CD-3072 du 22 septembre 1994).
23-25	34-98	41	01	Remboursements de dépenses (circulaire CD-3072 du 22 septembre 1994).
23-28		88	01	Remboursements de dépenses (circulaire CD-3072 du 22 septembre 1994).
23-29	37-46	30	01	Remboursements de dépenses (circulaire CD-3072 du 22 septembre 1994).

ÉQUIPEMENT, TRANSPORTS ET LOGEMENT :

I - URBANISME ET SERVICES COMMUNS

(Code 23)

Rubriques à modifier

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
23-33	57-58	54		Etudes locales (contrats de plan Etat - régions inclus) - opérations déconcentrées.

EMPLOI ET SOLIDARITÉ :
II - SANTÉ, SOLIDARITÉ ET VILLE

(Code 35)

Rubriques à ajouter

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
35-5	31-96	10	62	Agents contractuels recrutés dans le cadre de la mise en place du fonds d'urgence sociale.

**EMPLOI ET SOLIDARITÉ :
II - SANTÉ, SOLIDARITÉ ET VILLE**

(Code 35)

Rubriques à modifier

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
35-10	34-94	21	50	Fonctionnement, études et enquêtes du Haut conseil de la population et de la famille.
			60	Fonctionnement, études du Conseil national pour l'intégration des populations immigrées.

EMPLOI ET SOLIDARITÉ :**I - EMPLOI**

(Code 36)

Rubriques à ajouter

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
36-8	34-98	10		<i>Achats de services et autres dépenses</i>
			25	Frais de réception.
			26	Frais de représentation sur justificatif.
36-15	44-01	20		Programmes en faveur de l'emploi des jeunes - Versements au CNASEA.
			10	Versements au CNASEA.
36-16	44-73	50	14	Indemnité forfaitaire annuelle du conseiller du salarié.
36-17	44-74	21		Fonds déconcentré pour l'emploi des jeunes (soldes de paiements).
			10	Financement d'actions partenariales et innovantes (soldes de paiements).
		22		Accompagnement des projets dans le cadre des programmes en faveur de l'emploi des jeunes.
			10	Accompagnement des projets dans le cadre des programmes en faveur de l'emploi des jeunes : dépenses non déconcentrées.
			20	Accompagnement des projets dans le cadre des programmes en faveur de l'emploi des jeunes : dépenses déconcentrées.
		29		Aides aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprises (soldes de primes).
			10	Aides aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprises (soldes de primes).
		37		Fonds partenarial (soldes de paiement).
			10	Fonds partenarial (soldes de paiement).

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT**II - ENVIRONNEMENT**

(Code 37)

Rubriques à ajouter

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
37-14	34-94	10	01	Remboursement de dépenses (circulaire CD-3072 du 22 septembre 1994).
			28	Télécommunications (voix, fax).
			54	Déplacements temporaires (régimes forfaitaires et spéciaux).
37-20	57-20	35	30	Prestations de service et logiciels.
		36	30	Prestations de service et logiciels.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

II - ENVIRONNEMENT

(Code 37)

Rubriques à modifier

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
37-15	34-98	70	30	Autres biens et services de consommation.
37-17	44-10	22		Ateliers techniques des espaces naturels (GIP ATEN).

ÉDUCATION NATIONALE, RECHERCHE ET TECHNOLOGIE :

II - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

(Code 38)

Rubriques à ajouter

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
38-19	33-90	51		Recherche
				Recherche - Universités
				<i>Sécurité sociale - Agents titulaires et ouvriers de l'Etat</i>
			11	Sécurité sociale - Agents titulaires et ouvriers de l'Etat - métropole et Polynésie.
			12	Sécurité sociale - Agents titulaires et ouvriers de l'Etat - TOM et collectivités territoriales (hors Saint-Pierre-et-Miquelon et Polynésie).
		55	13	Sécurité sociale - Agents titulaires et ouvriers de l'Etat à Saint-Pierre-et-Miquelon.
			14	Sécurité sociale - Agents titulaires et ouvriers de l'Etat détachés à l'étranger.
			15	Sécurité sociale - Agents titulaires et ouvriers de l'Etat - DOM.
				Recherche - Autres établissements publics et fondations.
				<i>Sécurité sociale - Agents titulaires et ouvriers de l'Etat</i>
			11	Sécurité sociale - Agents titulaires et ouvriers de l'Etat - métropole et Polynésie.
			12	Sécurité sociale - Agents titulaires et ouvriers de l'Etat - TOM et collectivités territoriales (hors Saint-Pierre-et-Miquelon et Polynésie).
			13	Sécurité sociale - Agents titulaires et ouvriers de l'Etat à Saint-Pierre-et-Miquelon.
		63	14	Sécurité sociale - Agents titulaires et ouvriers de l'Etat détachés à l'étranger.
			15	Sécurité sociale - Agents titulaires et ouvriers de l'Etat - DOM.
				Formation professionnelle et promotion sociale.
			21	Agents permanents non titulaires - Cotisations d'assurance maladie sur la totalité du salaire.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT :

I - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

(Code 40)

Rubriques à ajouter

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
40-3	31-96	30	20	Remboursements de rémunérations de personnels appartenant à l'Institut géographique national (IGN).
40-6	44-10	20		Contrat interrégional du Bassin Parisien.
			10	Subventions aux entreprises.
			20	Subventions aux collectivités locales.
			30	Subventions aux administrations autres que les collectivités locales.
			70	Etudes.
		30		Mesures sociales dérogatoires en faveur des entreprises sous-traitantes de la Direction des Constructions Navales (DCN).
			10	Subventions aux entreprises.
			20	Subventions aux collectivités locales.
			30	Subventions aux administrations autres que les collectivités locales.
40-7	65-00	20	40	Subventions aux ménages.
				Contrat interrégional du Bassin Parisien.
			11	Subventions accordées aux grandes entreprises nationales.
			14	Subventions accordées aux entreprises publiques autres que les grandes entreprises nationales.
			15	Subventions accordées aux entreprises privées agricoles.
			16	Subventions accordées aux entreprises privées non agricoles.
			21	Subventions aux régions.
			22	Subventions aux départements.
			23	Subventions aux communes et à leurs groupements.
			25	Subventions aux organismes consulaires.
			27	Subventions aux autres organismes publics locaux.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT :**I - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

(Code 40)

Rubriques à ajouter

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
40-7	65-00	20	34	Subventions accordées aux administrations privées.
			35	Subventions accordées aux organismes privés non lucratifs à financement public prédominant.
			36	Subventions accordées aux organismes publics d'administration centrale.
			70	Etudes.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT :**I - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

(Code 40)

Rubriques à modifier

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
40-3	31-96	30		Remboursements de rémunérations de personnels.

DÉFENSE

(Code 70)

Rubriques à supprimer

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
70-4	31-11	42	Tous.	DGA - Personnels titulaires à charge du compte de commerce de la DCN.
		46	Tous.	DGA - Personnels contractuels à charge du compte de commerce du SMA.
70-7	31-12	42	Tous.	DGA - Personnels titulaires à charge du compte de commerce de la DCN.
		46	Tous.	DGA - Personnels contractuels à charge du compte de commerce du SMA.
70-10	31-21	22	Tous.	DGA - Personnels militaires à charge du compte de commerce de la DCN.
70-13	31-22	22	Tous.	DGA - Personnels militaires à charge du compte de commerce de la DCN.
70-28	31-41	52	Tous.	DGA - Militaires du contingent à charge du compte de commerce de la DCN.
70-30	31-51	32	Tous.	DGA - Personnels à charge du compte de commerce de la DCN.

DÉFENSE

(Code 70)

Rubriques à ajouter

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
70-4	31-11	47		DGA - Personnels contractuels à la charge du compte de commerce de la DCN.
			04	Remboursements des comptes de commerce.
			10	Rémunération principale.
			81	Supplément familial de traitement.
			84	Majoration de traitement pour affectation outre-mer.
		48	85	Indemnité de résidence.
				DGA - Personnels contractuels à la charge du compte de commerce du SMA.
			04	Remboursements des comptes de commerce.
			10	Rémunération principale.
			81	Supplément familial de traitement.
70-9	31-12	47	84	Majoration de traitement pour affectation outre-mer.
			85	Indemnité de résidence.
				DGA - Personnels contractuels à la charge du compte de commerce de la DCN.
			04	Remboursements des comptes de commerce.
			26	Indemnité compensatoire pour frais de transport pour service en Corse (décret 89-251 du 20 avril 1989).
			31	Heures supplémentaires (régime général).
			33	Indemnité forfaitaire (régime général).
			42	Indemnité pour services aériens
			46	Indemnité de responsabilité pécuniaire.
			49	Autres indemnités pour sujétions spéciales.
			52	Indemnité des personnels affectés au traitement automatisé de l'information.
			57	Primes et indemnités des enquêteurs de prix.

DÉFENSE
(Code 70)
Rubriques à ajouter

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
70-9	31-12	47	61	Prime de rendement des TEF et des TSEF.
			71	Indemnité d'enseignement ou de participation au jury de concours et d'examens.
			73	Indemnités diverses allouées aux professeurs.
			83	Indemnité d'éloignement.
			87	Prime spéciale d'installation.
			89	Autres charges connexes.
			91	Indemnité exceptionnelle de mutation liée au plan social de restructuration.
			92	Indemnité exceptionnelle (décret n° 97-215 du 10 mars 1997).
			93	Indemnité de fonction technique.
			94	Indemnité différentielle ou indemnité compensatrice.
			95	Allocation spéciale aux IEF.
			98	Autres indemnités diverses.
		48		DGA - Personnels contractuels à la charge du compte de commerce du SMA.
			04	Remboursements des comptes de commerce.
			26	Indemnité compensatoire pour frais de transport pour service en Corse (décret 89-251 du 20 avril 1989).
			31	Heures supplémentaires (régime général).
			33	Indemnité forfaitaire (régime général).
			42	Indemnité pour services aériens.
			46	Indemnité de responsabilité pécuniaire.
			49	Autres indemnités pour sujétions spéciales.

DÉFENSE

(Code 70)

Rubriques à ajouter

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
70-9	31-12	48	52	Indemnité des personnels affectés au traitement automatisé de l'information.
			57	Primes et indemnités des enquêteurs de prix.
			61	Prime de rendement des TEF et des TSEF.
			65	Prime de rendement des techniciens d'exécution et des agents de maîtrise spécialisés.
			69	Autres indemnités et primes liées au rendement et à la productivité.
			71	Indemnité d'enseignement ou de participation au jury de concours et d'examen.
			73	Indemnités diverses allouées aux professeurs.
			83	Indemnité d'éloignement.
			87	Prime spéciale d'installation.
			89	Autres charges connexes.
			91	Indemnité exceptionnelle de mutation liée au plan social de restructuration.
			92	Indemnité exceptionnelle (décret n° 97-215 du 10 mars 1997).
			93	Indemnité de fonction technique.
			94	Indemnité différentielle ou indemnité compensatrice.
			95	Allocation spéciale aux IEF.
			98	Autres indemnités diverses.
70-10	31-21	24		DGA - Personnels militaires à la charge du compte de commerce du SMA.
			04	Remboursements des comptes de commerce.
			11	Solde des personnels militaires en position d'activité.
			12	Solde des militaires en congé du personnel navigant.

DÉFENSE
(Code 70)
Rubriques à ajouter

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
70-10	31-21	24	13	Solde des personnels militaires en position autre que l'activité.
			81	Supplément familial de solde.
			85	Indemnité de résidence.
70-13	31-22	24		DGA - Personnels militaires à la charge du compte de commerce du SMA.
			04	Remboursements des comptes de commerce.
			26	Indemnité compensatoire pour frais de transport pour service en Corse (décret 89-251 du 20 avril 1989).
			31	Indemnité pour charges militaires.
			32	Majoration pour l'indemnité pour charges militaires.
			33	Complément spécial pour charges militaires de sécurité.
			41	Indemnité de services aériens.
			42	Indemnité journalière de service aéronautique.
			49	Autres sujétions spéciales.
			51	Prime de qualification aux officiers brevetés.
			53	Prime de qualification pour diplômes et titres de guerre.
			55	Prime de qualification ou de service des sous-officiers.
			59	Autres primes de qualification et de technicité.
			71	Indemnité d'enseignement ou de participation aux jurys de concours et d'examens.
			86	Allocation versée à l'issue du service militaire actif.
			89	Autres charges connexes.

DÉFENSE
(Code 70)
Rubriques à ajouter

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
70-13	31-22	24	92	Indemnité exceptionnelle (décret 97-215 du 10 mars 1997).
			93	Indemnité de fonction technique.
			94	Prime de développement des ingénieurs de l'armement.
			95	Prime de service et de rendement des ingénieurs de l'armement.
			96	Prime de service des IETA - IETTM - Ingénieurs des Travaux et ingénieurs des Essences.
			97	Indemnité d'entretien des élèves ingénieurs.
			98	Autres indemnités diverses.
78-28	31-41	54		DGA - Militaires du contingent à charge du compte de commerce du SMA.
			11	Solde.
70-30	31-51	34		DGA - Personnels à la charge du compte de commerce du SMA.
			04	Remboursements des comptes de commerce.
			11	Salaire.
			12	Heures supplémentaires.
			13	Prime de rendement.
			14	Contribution de l'Etat au fonds spécial des pensions de retraite des ouvriers de l'Etat.
			15	Remboursement au fonds spécial des pensions au titre des mesures de dégagement des cadres de personnel ouvrier.
			20	Rémunération des personnels en disponibilité pour formation professionnelle.
			31	Indemnité de départ volontaire.

DÉFENSE

(Code 70)

Rubriques à ajouter

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
70-30	31-51	34	32	Indemnité de conversion.
			33	Complément exceptionnel de restructuration.
			34	Allocation de chômage.
			43	Indemnité de déminage - dépiégeage (NEDEX).
			44	Indemnité pour travaux pénibles, dangereux, insalubres ou salissants.
			61	Prime spéciale aux conducteurs de poids lourds.
			91	Prime de panier.
			92	Indemnité de stage et d'instruction.
			94	Indemnité de permanence à domicile.
			95	Gratification aux apprentis.
			98	Autres indemnités diverses.
70-90	34-20	11	05	Intérêts moratoires.
			12	Intérêts moratoires.
			13	Intérêts moratoires.
			21	Intérêts moratoires.
			22	Intérêts moratoires.
			31	Intérêts moratoires.
			32	Intérêts moratoires.
			33	Intérêts moratoires.
			34	Intérêts moratoires.
			35	Intérêts moratoires.
70-93	51-60	11	05	Intérêts moratoires.
			12	Intérêts moratoires.

DÉFENSE
(Code 70)
Rubriques à ajouter

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
70-94	51-60	22	05	Intérêts moratoires.
		32	05	Intérêts moratoires.
		42	05	Intérêts moratoires.
		52	05	Intérêts moratoires.
		62	05	Intérêts moratoires.
		91	05	Intérêts moratoires.
70-95	51-70	93	05	Intérêts moratoires.
		11	05	Intérêts moratoires.
		12	05	Intérêts moratoires.
		16	05	Intérêts moratoires.
		17	05	Intérêts moratoires.
		30	05	Intérêts moratoires.
		41	05	Intérêts moratoires.
		42	05	Intérêts moratoires.
		43	05	Intérêts moratoires.
		44	05	Intérêts moratoires.
		45	05	Intérêts moratoires.
		46	05	Intérêts moratoires.
		47	05	Intérêts moratoires.
		51	05	Intérêts moratoires.
		52	05	Intérêts moratoires.
		53	05	Intérêts moratoires.
		54	05	Intérêts moratoires.
		55	05	Intérêts moratoires.
		56	05	Intérêts moratoires.
		58	05	Intérêts moratoires.
70-98	51-80	11	05	Intérêts moratoires.

DÉFENSE

(Code 70)

Rubriques à ajouter

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
70-99	51-80	12	05	Intérêts moratoires.
		31	05	Intérêts moratoires.
		32	05	Intérêts moratoires.
		33	05	Intérêts moratoires.
		34	05	Intérêts moratoires.
		35	05	Intérêts moratoires.
		39	05	Intérêts moratoires.
		41	05	Intérêts moratoires.
		44	05	Intérêts moratoires.
		46	05	Intérêts moratoires.
		47	05	Intérêts moratoires.
		48	05	Intérêts moratoires.
		51	05	Intérêts moratoires.
		54	05	Intérêts moratoires.
		55	05	Intérêts moratoires.
		56	05	Intérêts moratoires.
		57	05	Intérêts moratoires.
		58	05	Intérêts moratoires.
		61	05	Intérêts moratoires.
		65	05	Intérêts moratoires.
		66	05	Intérêts moratoires.
		67	05	Intérêts moratoires.
		68	05	Intérêts moratoires.
		69	05	Intérêts moratoires.
		81	05	Intérêts moratoires.
		82	05	Intérêts moratoires.
		83	05	Intérêts moratoires.
		84	05	Intérêts moratoires.
		85	05	Intérêts moratoires.

DÉFENSE

(Code 70)

Rubriques à ajouter

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
70-103	51-80	86	05	Intérêts moratoires.
		87	05	Intérêts moratoires.
		91	05	Intérêts moratoires.
		92	05	Intérêts moratoires.
		95	05	Intérêts moratoires.
		96	05	Intérêts moratoires.
70-104	52-70	11	05	Intérêts moratoires.
		12	05	Intérêts moratoires.
		13	05	Intérêts moratoires.
		14	05	Intérêts moratoires.
		15	05	Intérêts moratoires.
		16	05	Intérêts moratoires.
		17	05	Intérêts moratoires.
		18	05	Intérêts moratoires.
		19	05	Intérêts moratoires.
		21	05	Intérêts moratoires.
		22	05	Intérêts moratoires.
		41	05	Intérêts moratoires.
		62	05	Intérêts moratoires.
70-108	53-70	11	05	Intérêts moratoires.
		12	05	Intérêts moratoires.
		13	05	Intérêts moratoires.
		15	05	Intérêts moratoires.
		16	05	Intérêts moratoires.
		18	05	Intérêts moratoires.
		19	05	Intérêts moratoires.
		21	05	Intérêts moratoires.
		25	05	Intérêts moratoires.
		31	05	Intérêts moratoires.
		32	05	Intérêts moratoires.

DÉFENSE
(Code 70)
Rubriques à ajouter

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
70-109	53-70	40	05	Intérêts moratoires.
		51	05	Intérêts moratoires.
		52	05	Intérêts moratoires.
		71	05	Intérêts moratoires.
		72	05	Intérêts moratoires.
		73	05	Intérêts moratoires.
		74	05	Intérêts moratoires.
		75	05	Intérêts moratoires.
		76	05	Intérêts moratoires.
		77	05	Intérêts moratoires.
		78	05	Intérêts moratoires.
		79	05	Intérêts moratoires.
		91	05	Intérêts moratoires.
		92	05	Intérêts moratoires.
		93	05	Intérêts moratoires.
		96	05	Intérêts moratoires.
70-112	53-80	11	05	Intérêts moratoires.
		12	05	Intérêts moratoires.
		14	05	Intérêts moratoires.
		15	05	Intérêts moratoires.
		16	05	Intérêts moratoires.
		17	05	Intérêts moratoires.
		18	05	Intérêts moratoires.
		19	05	Intérêts moratoires.
		21	05	Intérêts moratoires.
		24	05	Intérêts moratoires.
		26	05	Intérêts moratoires.
		27	05	Intérêts moratoires.
		28	05	Intérêts moratoires.

DÉFENSE

(Code 70)

Rubriques à ajouter

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
70-114	53-80	31	05	Intérêts moratoires.
		32	05	Intérêts moratoires.
		33	05	Intérêts moratoires.
		34	05	Intérêts moratoires.
		35	05	Intérêts moratoires.
		38	05	Intérêts moratoires.
		39	05	Intérêts moratoires.
		41	05	Intérêts moratoires.
		42	05	Intérêts moratoires.
		43	05	Intérêts moratoires.
		44	05	Intérêts moratoires.
		45	05	Intérêts moratoires.
		46	05	Intérêts moratoires.
		47	05	Intérêts moratoires.
		48	05	Intérêts moratoires.
		49	05	Intérêts moratoires.
		51	05	Intérêts moratoires.
		52	05	Intérêts moratoires.
		53	05	Intérêts moratoires.
		54	05	Intérêts moratoires.
		55	05	Intérêts moratoires.
		56	05	Intérêts moratoires.
		57	05	Intérêts moratoires.
		58	05	Intérêts moratoires.
		59	05	Intérêts moratoires.
		61	05	Intérêts moratoires.
		62	05	Intérêts moratoires.
		64	05	Intérêts moratoires.
		65	05	Intérêts moratoires.
		67	05	Intérêts moratoires.
		69	05	Intérêts moratoires.

DÉFENSE

(Code 70)

Rubriques à ajouter

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
70-118	53-80	71	05	Intérêts moratoires.
		73	05	Intérêts moratoires.
		74	05	Intérêts moratoires.
		75	05	Intérêts moratoires.
		77	05	Intérêts moratoires.
		78	05	Intérêts moratoires.
		79	05	Intérêts moratoires.
		81	05	Intérêts moratoires.
		82	05	Intérêts moratoires.
		83	05	Intérêts moratoires.
		85	05	Intérêts moratoires.
		86	05	Intérêts moratoires.
		87	05	Intérêts moratoires.
		88	05	Intérêts moratoires.
		91	05	Intérêts moratoires.
		92	05	Intérêts moratoires.
		93	05	Intérêts moratoires.
		94	05	Intérêts moratoires.
		95	05	Intérêts moratoires.
		96	05	Intérêts moratoires.
		97	05	Intérêts moratoires.
70-121	54-40	98	05	Intérêts moratoires.
		11	05	Intérêts moratoires.
		12	05	Intérêts moratoires.
		13	05	Intérêts moratoires.
		15	05	Intérêts moratoires.
		16	05	Intérêts moratoires.
		18	05	Intérêts moratoires.

DÉFENSE

(Code 70)

Rubriques à ajouter

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
70-122	54-40	21	05	Intérêts moratoires.
		22	05	Intérêts moratoires.
		23	05	Intérêts moratoires.
		24	05	Intérêts moratoires.
		25	05	Intérêts moratoires.
		26	05	Intérêts moratoires.
		27	05	Intérêts moratoires.
		28	05	Intérêts moratoires.
		31	05	Intérêts moratoires.
		32	05	Intérêts moratoires.
		33	05	Intérêts moratoires.
		34	05	Intérêts moratoires.
		35	05	Intérêts moratoires.
		36	05	Intérêts moratoires.
		41	05	Intérêts moratoires.
		51	05	Intérêts moratoires.
		52	05	Intérêts moratoires.
		53	05	Intérêts moratoires.
		54	05	Intérêts moratoires.
		55	05	Intérêts moratoires.
		56	05	Intérêts moratoires.
		57	05	Intérêts moratoires.
		58	05	Intérêts moratoires.
		59	05	Intérêts moratoires.
		61	05	Intérêts moratoires.
		62	05	Intérêts moratoires.
		64	05	Intérêts moratoires.

DÉFENSE
(Code 70)
Rubriques à ajouter

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
70-126	54-40	71	05	Intérêts moratoires.
		74	05	Intérêts moratoires.
		75	05	Intérêts moratoires.
		76	05	Intérêts moratoires.
		81	05	Intérêts moratoires.
		92	05	Intérêts moratoires.
		93	05	Intérêts moratoires.
		94	05	Intérêts moratoires.

DÉFENSE

(Code 70)

Rubriques à modifier

RÉFÉRENCE DE LA NOMENCLATURE	CODE BUDGÉTAIRE			LIBELLÉ
	Chapitre	Article	Paragraphe	
70-4	31-11	43		DGA - Personnels titulaires à charge du compte de commerce de la DCN.
		44		DGA - Personnels titulaire à charge du compte de commerce du SMA.
		45		DGA - Personnels contractuels rémunérés sur crédits budgétaires.
70-7	31-12	43		DGA - Personnels titulaires à charge du compte de commerce de la DCN.
		44		DGA - Personnels titulaire à charge du compte de commerce du SMA.
		45		DGA - Personnels contractuels rémunérés sur crédits budgétaires.
70-10	31-21	23		DGA - Personnels militaires à la charge du compte de commerce de la DCN.
70-13	31-22	23		DGA - Personnels militaires à la charge du compte de commerce de la DCN.
70-24	31-41	53		DGA - Militaires du contingent à la charge du compte de commerce de la DCN.
70-30	31-51	33		DGA - Personnels à charge du compte de commerce de la DCN.